

## COMPOSITION DE JURY DU MASTER Sciences Technologie Santé Mention : Ingénierie des Systèmes Complexes Parcours : Advanced Mechatronics n° 2024 – 431

## Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et L.712-2,

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master,

Vu la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 22 octobre 2013 relative à la délégation de compétences aux directeurs de composantes en matière de nomination des jurys d'examens,

Vu la proposition du directeur de Polytech Annecy-Chambéry,

## ARRÊTE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2024-2025, la composition du jury d'examens de MASTER Sciences

Technologie Santé

Mention : Ingénierie des Systèmes Complexes

Parcours: Advanced Mechatronics

pour la validation des semestres 7 et 9 est fixée comme suit :

Qualité (MCF, PR, autre)
PR
PR
· ·
Enseignant contractue
MCF

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de *Polytech Annecy-Chambéry* sur le site universitaire d'Annecy.

Article 3 : La directrice générale des services, le vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique et *le directeur* de *Polytech Annecy-Chambéry*, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, 605/11/2024

Université Savoie Mont Blanc Directeur Adrien BADEL

OLYTECH'

Adrien BADEL, Directeur de Polytech Annecy-Chambéry Pour le Président et par délégation

Philippe GALEZ

Ampliation aux membres du jury d'examens